



Flash Info

Octobre 2018

Chers concitoyens,

Vous m'interpellez parfois quant à la prolifération de mauvaises herbes sur certains espaces publics.

Il est vrai que, selon la loi, le maire est compétent pour assurer l'entretien des trottoirs de la commune... MAIS la loi interdit, depuis le 1er janvier 2017, aux personnes publiques d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries accessibles ou ouverts au public. Il a donc fallu imaginer des solutions alternatives pour la gestion des mauvaises herbes.

Il était simple et rapide d'utiliser un pesticide ; toute autre solution demande beaucoup plus de temps.

L'achat par la communauté de communes de matériel (brosse mécanique, balayeuse...) mis à disposition des communes permet simplement de limiter la prolifération des mauvaises herbes mais pas de les éradiquer ; il faudra donc s'y habituer.

Pour atteindre cet objectif « zéro produit phytosanitaire » tout en gardant à notre village un aspect agréable, l'engagement de chaque citoyen est nécessaire.

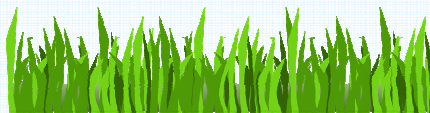
Pour respecter la loi, il existe 3 solutions :

- ⇒ Prendre un arrêté municipal prévoyant que chaque habitant participe à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir et de caniveau en bon état de propreté, sur toute la largeur au droit de façade et en limite de propriété
- ⇒ Augmenter l'effectif des ouvriers communaux
- ⇒ Solliciter votre concours en complément des actions de la commune

Je n'envisage pas de mettre en œuvre les 2 premières solutions mais je compte sur votre engagement citoyen volontaire pour désherber le caniveau et balayer le trottoir au droit de votre propriété, ce que certains d'entre vous font déjà.

Au zéro phyto, citoyens !

Votre Maire,
Gérard ADOLPH



SOMMAIRE

- | | | | |
|---------------------------|--------|----------------------------------|--------|
| • Le mot du Maire | page 1 | • Le périscolaire | page 4 |
| • Informations communales | page 2 | • Informations associatives | page 5 |
| • L'école | page 3 | • Agenda, horaires & permanences | page 6 |

Ensemble résidentiel 7 rue Principale



De nos jours, toute réalisation d'un projet, même de petite envergure, nécessite une dépense de temps et d'énergie faramineuse. Lorsqu'au respect des nombreuses normes et des multiples règles administratives se greffent, en plus, les exigences des Bâtiments de France, les retards s'accumulent...

C'est malheureusement le cas de ce projet qui, à la demande de l'Architecte des Bâtiments de France, a dû être entièrement remodelé. Nous sommes dans l'attente d'un accord entre le promoteur et l'ABF, que nous espérons avant la fin de l'année.

Lotissement du Burgweg

Les travaux sont en cours d'achèvement. Les plantations ne pouvant se faire qu'en automne, elles devraient être réalisées d'ici fin novembre.

Il subsiste le problème du câblage. Le lotisseur SAREST a installé le réseau mais l'opérateur SFR devrait procéder au câblage conformément à une convention.



La commune intervient régulièrement auprès de cette société afin qu'elle respecte ses engagements.

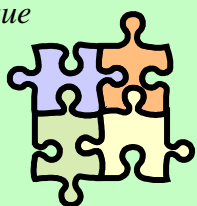
Cadastre : passage annuel du géomètre

Le géomètre principal du service du Cadastre sera de passage sur le ban communal à partir du 1er octobre 2018 pour procéder à la tenue à jour du plan cadastral. Il est autorisé par arrêté préfectoral à pénétrer sur les propriétés privées.

Les séances du conseil municipal

Nous vous rappelons que l'intégralité des procès-verbaux est consultable :

- sur le site internet de la commune <http://www.altorf.fr> (rubrique Mairie)
- sur les panneaux d'affichage du village (parking MTL et mairie)
- en mairie



Rues des Meuniers, des Prés et de la Chapelle

La municipalité, comme promis, a invité les riverains des ces trois rues à faire le bilan de la mise en place des sens uniques et des zones partagées limitées à 20 km/h.

La réunion s'est déroulée le jeudi 27 septembre dernier.



MTL : modalités de location



L'entretien de la Maison du Temps Libre coûte cher au budget de la commune. Les locations permettant de couvrir une partie des frais, le Conseil Municipal a décidé, suite à plusieurs mauvaises surprises, de durcir les conditions de location, notamment en cas de dégradation, perte ou casse.

De plus, le montant de la location de la salle sera dorénavant encaissé 45 jours avant la manifestation. Afin d'éviter toute forme de procès pour discrimination, ces conditions doivent s'appliquer à tous, habitants d'Altorf ou non. Nous espérons que chacun le comprendra.

PLU : zonage et règlement en ligne

Nous vous rappelons que le Plan Local d'Urbanisme est consultable et téléchargeable gratuitement sur le site de la commune.

www.altorf.fr (rubrique Mairie)



La rentrée scolaire 2018 - 2019



CLASSE	Petite et moyenne sections	Moyenne et grande sections	CP CE1	CE2 CM1	CM1 CM2
Effectifs	21	21	26	25	23
Enseignants	Myriam HERBET-LEDIG	Frédérique GROSJEAN	Christelle NEHLIG	Serge KOESTEL	Bénédicte HECKMANN
Modulatrice	Aline HERRMANN				
ATSEM	Maryline MENUGE Nathalie TEIXEIRA				

Les effectifs sont stables avec 117 élèves pour cette rentrée 2018. Serge Koestel a rejoint l'équipe suite au départ de Soazig Metzger. La classe la plus chargée est celle de CP-CE1 ; l'équipe éducative s'organisera pour permettre à Christelle Nehlig de travailler en demi-groupes. De même, un partenariat se tisse de manière de plus en plus étroite avec le périscolaire, pour travailler sur des projets communs. Nous aurons à cœur de permettre aux enfants de comprendre la biodiversité (hôtel à insectes, zones fleuries non tondues pour les attirer) l'importance du recyclage (tri des déchets, utilisation et valorisation du compost) et de développer les "petites mains vertes" avec des carrés potagers supplémentaires près des classes de maternelle. La coopération, la solidarité et la co-éducation seront les maîtres mots de nos projets de l'année et trouveront leur place dans la rédaction du nouveau projet d'école. L'équipe enseignante remercie l'APE qui a subventionné de nouveaux jouets de cour, permettant aux enfants de jouer ensemble en attendant d'autres aménagements.

Les élections des délégués de parents d'élèves auront lieu le vendredi 12 octobre. Si vous souhaitez vous investir dans la vie de l'école, vous pouvez contacter la directrice.



Myriam HERBET-LEDIG, directrice



La rentrée de « Pomme de Pic »

Cette année, ce sont plus de 80 enfants qui viennent profiter de moments de convivialité au sein de l'accueil de loisirs périscolaire d'Altorf.

A la rentrée, Pauline a rejoint l'équipe et avec Chantal, Pascaline et moi-même c'est une équipe motivée qui accueille vos enfants.

Tout au long de cette année, les enfants de Pomme de Pic pourront participer à des activités et projets visant à favoriser et valoriser la cohésion, la coopération ainsi que les compétences de chacun (ateliers d'expression corporelle, jardinage, jeux collectifs, sensibilisation à l'éco-citoyenneté...).

Les enseignants et l'équipe de « Pomme de Pic » souhaitent développer un partenariat étroit entre l'école et l'accueil périscolaire. Des projets communs autour de la biodiversité se développeront durant l'année scolaire.

Nous rappelons que le périscolaire prend en charge vos enfants de 3 à 12 ans durant la pause déjeuner et le soir après l'école jusqu'à 18h avec une extension possible jusqu'à 18h30.

Nous accueillons aussi les enfants le mercredi toute la journée (de 8h à 18h) ou la matinée incluant le repas (de 8h à 13h30).

Pomme de Pic fonctionne également pendant les vacances scolaires, à la seule condition que 10 enfants au minimum soient inscrits pour la semaine.

Pour vos inscriptions et vos prochains programmes, n'hésitez pas à me contacter.

Julie Petit, responsable

09.63.21.59.29

pommedepic@opal67.org



Forme et Vitalité

Forme et Vitalité reprendra ses cours de gym douce le mercredi 03/10/2018 à 9h.
A très bientôt à la MTL.



Les Amis de la Bibliothèque d'Altorf



Vendredi 19 octobre à 20h
Venez défier d'autres joueurs lors de notre soirée jeux de société pour adultes.

Mardi 30 octobre à 18h
Venez frissonner à l'occasion des contes et partager le verre d'Halloween.



En dehors de ces RV nous vous accueillons :

- mardi de 18h à 19h30
- 1er et 3ème mercredi de 9h30 à 11h
- vendredi de 18h à 19h30



Club d'échecs

Si vous souhaitez apprendre, vous perfectionner ou simplement jouer aux échecs, le club d'échecs d'Altorf vous propose :

- des cours d'initiation et de perfectionnement pour les jeunes joueurs le mercredi de 15h15 à 16h15.
- des cours de perfectionnement pour les joueurs confirmés et les adultes débutants le vendredi soir à partir de 20h.



Les cours du mercredi sont ouverts à tous, notamment aux enfants à partir de 7 ans. Les adultes de tout âge seront également les bienvenus pour rejoindre le club et partager des moments de convivialité autour d'un échiquier.

Le Souffle du Vent



氣功
qi gong

Nouveau pour la rentrée 2018 : Un cours de Qi Gong d'1 heure

En Chine, le Qi Gong ou Chi Kong consiste à faire des mouvements de gymnastique lents combinés à des exercices respiratoires qui font travailler toutes les parties du corps.

L'énergie ou le Chi est une force dynamique qui nous fait prendre conscience de la relation entre le corps, le mental, l'attention et l'être profond en nous.

Cette pratique, fondée sur le souffle et la concentration, fait partie du patrimoine chinois depuis plus de 3000 ans. Venez nous rejoindre tous les jeudis soirs à partir de 19h30 à la Maison du Temps Libre.

La Présidente
Monique Arnold

Just Dance

L'Association
JUST DANCE

**fait sa rentrée à partir du lundi 3 septembre 2018 à la
MAISON DU TEMPS LIBRE D'ALTORF**

**Si vous aimez danser et vous éclater sur les sons d'hier et
d'aujourd'hui**

alors n'hésitez plus et venez nous rejoindre :

Lundi 03 septembre :

- > Pitchnouns (7-10 ans) de 18h15 à 19h15
- > Starlettes (11 -14 ans) de 18h45 à 19h45
- > Miss (adultes) de 19h45 à 21h15

Mercredi 05 septembre :

- > Teenages (15 - 17 ans) de 18h à 19h
- > Girls (jeunes adultes) de 19h à 20h30

Pour plus d'informations :
justdance.67@gmail.com
Pascale KERN : 06.66.64.81.32

LISTES ELECTORALES



Nous rappelons aux habitants de la commune qu'il appartient à chacun de vérifier son inscription sur la liste électorale. Nous invitons également les nouveaux arrivants à passer en mairie pour procéder à leur inscription **avant le 31 décembre**, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

AGENDA

Vendredi 19 octobre

Soirée jeux de société pour adultes à 20h (biblio)

Mardi 30 octobre

Soirée contes et verre d'Halloween à 18h (biblio)

Samedi 10 novembre

Messe à 18 h - Commémoration Armistice 1918

Samedi 10 & dimanche 11 novembre

« Altorf a du talent » à la MTL (C2A)

Samedi 17 novembre

Tournoi tarot au club house ASA

Samedi 24 novembre

Dépôt des déchets ménagers spéciaux en déchèterie de Molsheim

Samedi 1er décembre

Sainte Barbe des Pompiers (MTL)

Dimanche 9 décembre

Repas de Noël des aînés du village (MTL)

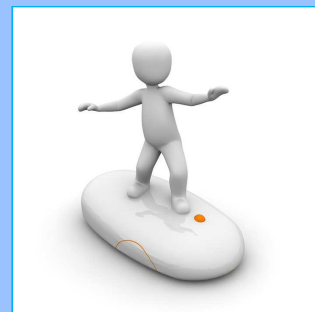
Dimanche 20 janvier

Réception des vœux du Maire à 18h (MTL)



**Une question ? Un clic !
Toute l'info d'Altorf sur le site officiel
www.altorf.fr**

**Découvrez également nos clubs et associations
en rubrique vie associative !**



HORAIRES & PERMANENCES

MAIRIE D'ALTORF
12, rue Principale
67120 ALTORF

Téléphone : 03 88 38 12 54
Courriel : altorf-direction@orange.fr
Site : www.altorf.fr

**Horaires :**

- Lundi 9h-12h / 17h-19h
- Mardi 9h-12h
- Mercredi 9h-12h / 14h-16h
- Jeudi 9h-12h
- Vendredi 9h-12h

Permanence du Maire :

Le lundi de 17h à 19h sur rendez-vous

**Les services de la mairie seront fermés le vendredi 2 novembre,
et ouverts uniquement le matin les lundis 24 & 31 décembre.**